

Compte rendu Comité de pilotage du Comité Audois de la Charte Romain Jacob

Suite à la séance de lancement de CDCRJ 11 avec Pascal Jacob le 31 mars à l'auditorium de l'hôpital de Carcassonne, nous avons convenu de nous retrouver ce vendredi 17 avril pour définir de nos axes de travail pour débiter notre action sur le département.

Avant les travaux, il est précisé que l'Afdaim Adapei 11 n'est que l'animatrice du comité désignée par Handidactique. Dans ce cadre, elle utilisera dorénavant l'adresse courriel cdcrl11@handidactique.org pour communiquer marquant sa volonté d'une action collective pour l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap au-delà des intérêts des différents acteurs de ce comité.

Suite à la conférence de Pascal Jacob, nous décidons d'ouvrir 3 axes de travail :

- Un groupe « **ESMS** » pour améliorer la communication sur la charte et l'application Handifaction :
- Un groupe « **Référent handicap établissements de soins** » pour favoriser le partage d'informations et de méthodes entre pairs
- Un groupe « **Dispositifs existants** » ayant la charge de faire un état des lieux des différents dispositifs dédiés en santé pour les personnes vivant avec un handicap. Ce dernier groupe s'appuiera à la fois sur le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 11), la COM 360 et les différents CPTS. Ces dernières aideront à l'issue de ce travail de repérage des dispositifs aux praticiens libéraux.

La suite de la réunion se déroule par groupe, avec un objectif de commencer à organiser leur travail, et fixer une date de réunion avant les congés d'été.

Mr Nal, inspecteur ARS prend la charge d'animer le groupe Référent handicap établissements de soins, Mme HUC directrice du DAC le groupe Dispositifs existants et Mr Gorieu DG Afdaim le groupe ESMS.

Sur le **groupe ESMS**, on décide de proposer aux organismes gestionnaires d'apposer en pied de signature un message invitant à utiliser Handifaction, et une présentation de l'outil aux équipes éducatives et soignantes pour favoriser son usage. Les supports vidéo et papier d'Handidactique seront mobilisés, et proposition d'intervention en visio pendant une réunion par un professionnel utilisant Handifaction, dans une idée d'accompagnement Pair.

La MDPH se propose de diffuser également en pied de signature de courriel et d'adresser avec chaque notification une communication sur l'application Handifaction. On se donne rendez-vous fin juin pour mesurer l'avancée et les difficultés rencontrées.

ci joint, vous trouverez le pied de signature que l'on vous propose de déployer, avec une documentation pour mettre le message Handidactique en pied de signature

On revient vers vous avec le compte rendu de la commission **Dispositif existant**.

Le groupe **réfèrent handicap établissement de soins** a échangé sur les actions mises en œuvre dans différents lieux de soin représentés, et proposé un questionnaire en direction d'autres établissements.

Les prochaines dates de rencontre sont pour le groupe :

- « **ESMS** » le 22 juin en visio de 12h à 13h pour faire le point sur le développement des outils.
- « **Réfèrent handicap établissements de soins** » le 18 mai à 14h à l'HPGN Mme Dauval (qualite@ch-narbonne.fr) peut donner les informations aux référents qui souhaiteraient rejoindre ce groupe.
- « **Dispositifs existants** » le 22 juin au DAC 9h30 11h

Pour le comité Audois de la Charte Romain Jacob

Jean marie GORIEU
06 76 70 25 70